

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12901

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Bonjelloun Taïmi Nekeli

Date de naissance :

05/04/1987

Adresse :

7 rue Mohamed Bensouda Anja  
Casablanca

Tél. 0661979222

Total des frais engagés : 692,70

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Mohamed EL-HOUARI  
PEDIATRE  
spécialiste diplômé de la Faculté de Paris  
S. Al Massira Al Khadra-Casablanca  
57 38 - 05 22 99 57 39

Date de consultation : 22/DEC/2023

Nom et prénom du malade : Benjelloun Taïmi Nekeli

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfants

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

29 FEV. 2024

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 22/DEC/2023 /

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22 DEC 2013	1	1	300,00 DH	 <b>Dr. Mohamed EL-HOUARI</b> <b>PEDIATRE</b> <b>Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris</b> <b>75, La Al Massira Al Madra-Casablanca</b> <b>0524 44 11 33 22 88 87 33</b>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL AYADIA Dr. BENCHEKROUN Driss 83, Bd. Massira Al Khadra Tél: 05 22 23 79 28 - Casa. INPE: 03326	22-12-23	322,50

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed El HOUARI  
SPECIALISTE DIPLOME DE LA FACULTE DE  
MEDECINE DE PARIS  
PEDIATRE

Toxicologie et Pharmacologie Clinique

Asthme de l'enfant

Membre de la société Franciase  
de Pédiatrie  
SUR RENDEZ-VOUS

الدكتور محمد . الهواري  
خريج كلية الطب بباريز  
اختصاصي في أمراض الأطفال  
أمراض التسمم و بحث الأدوية  
أمراض الربو للأطفال  
عضو في الجمعية الفرنسية لطب الأطفال  
بالموعد

Casablanca, le ..... 22 DEC. 2023 ..... الدار البيضاء في

17,50



Benjelloun Tawni YANIS

Duliphenol Gripe sirop

Dose de 26 kg frêles

les 6 heures en fièvre à  
38° ou plus

A la cuiller avec

22,00



Alpen HP Syr Dose de 26 kg

toutes les 6 heures si fièvre

79,50



Apizop Sirop 115 ml

3 fois par jour tant que  
dur le toux

Lot 75680/FC85  
01/2026 PPC 77,50

75 شارع المسيرة الخضراء - الدار البيضاء الهاتف : العيادة : 522 99 57 39

75, Bd Al Massira Al Khadra - Casablanca

Téléphone : C. : 05 22 99 57 38 / 05 22 99 57 39 - Fax : 05 22 99 57 40

77,50

AS

77,50 ~~77,50~~ ~~77,50~~ ~~77,50~~ ~~77,50~~ ~~77,50~~

l'aspirine sy  
l'aspirine

et miel.

63,00 x 2

- ~~Sodol 100 mg x 2 gélules~~  
Dose de 26 kg miel  
miel et sucre

T = 322,50



PHARMACIE AL ALIA  
Dr BENCHEKROUN Driss  
83, Bd. Massira Al Khadra  
Tél: 05 22 23 79 28 - Casa.

~~Collège des médecins  
PEDIATRE  
de la Faculté de Paris~~

PPV 22DH00 EXP 11/2025  
LOT 20005 1

**ALGANTIL®**

Suspension buvable pédiatrique

150 ml

63,00



8 032578 479263

Lot: 220999

À consommer  
avant le: 12/2025

PPC: 79,50 DH

Phar  
R